

ADHESION / RENOUVELLEMENT DE COTISATION - CDRE FRANCE

ANNEE 2025

Cher ami(e),

Vous êtes membre du Club des Directeurs de la Restauration et d'Exploitation et nous vous en remercions. Comme chaque année, pour que notre Club fonctionne et soit actif, nous nous rappelons à vous pour le renouvellement de la cotisation annuelle 2025. Nous comptons sur vous pour adresser le présent document dûment complété, ainsi que votre chèque de cotisation au Trésorier du Club* dans les meilleurs délais (chèque à l'ordre du C.D.R.E.) ou par virement (RIB ci-dessous).

BESOIN D'UN REÇU ? OUI NON Votre reçu vous sera envoyé dès réception de votre règlement.

A lire attentivement : En adhérant au CDRE, chaque membre :

- S'engage à accueillir les autres membres au moins une fois par an dans le cadre d'une réunion plénière ou un afterwork,
- S'engage à participer au moins une fois par an à une réunion ou un afterwork organisé par le CDRE,
- S'engage à participer au moins une fois par an à un jury professionnel dans un établissement d'enseignement hôtelier,
- S'engage à recevoir les partenaires du club en cas de demandes de rendez-vous (sans engagement d'achat) et de les inclure dans tout appel d'offre

Période du 01 janvier au 31 décembre 2025

IBAN: FR 7630004028450001003196175

→ France (Monaco, Paca, Ile de France, Sud-Ouest et Rhône Alpes)	100 € 50 €
→ International	
Nom et prénom:	
Nonet prenon:	
Etablissement :	
Titre :	
Adresse :	
Tél. Prof :	
E-mail Prof :	
Portable:	
E-mail Perso:	
Tél. Perso:	
Paiement par chèque :	
Banque: N°	
★ * CDRE /CO Mr Didier Argence - 10 rue Joseph Gaillard - 94300 Vincennes	
Paiement par virement ;	
Date :	
Domiciliation: BNPPARB VINCENNES MARIGNY (02845)	
Code hangue 30004 code agence 02845 n° compte 00010031961 clé 75	

Didier Argence Trésorier National

BIC: BNPAFRPPMDT